



Décision n° NA-000-10-00197-00

**Portant agrément au titre du service civique
(volontariat de service civique)**

Le Président de l'Agence du service civique,

Vu la loi n° 2010-241 du 10 mars 2010 relative au service civique, notamment son article 21 ;
Vu le Code du service national, notamment son titre Ier bis ;
Vu l'arrêté n° 2007-180-3 portant agrément au titre du volontariat associatif de l'association GENEPI ;
Vu, avec pièces à l'appui, la demande d'agrément présentée le 21/07/2010 par l'organisme intéressé ;

Ayant été exposé ce qui suit :

L'association GENEPI dont le siège social est situé 12 rue Charles Fourier, 75013 PARIS (N°SIRET : 383 194 834 000 24), agréée au titre du volontariat associatif à la date d'entrée en vigueur de la loi n° 2010-241 du 10 mars 2010 relative au service civique, est réputée agréée jusqu'au 31 décembre 2010 au titre du service civique.

Décide :

Article 1

Les missions susceptibles d'être accomplies par les personnes accueillies en volontariat de service civique sont les suivantes :

Thème	Numéro	Sous-numérotation	Intitulé
Solidarité	1		Animation et coordination de l'association qui collabore à l'effort public en faveur de la réinsertion sociale des personnes incarcérées en développant les contacts entre les étudiants et le mode pénitentiaire.

Article 2

La durée cumulée des contrats de service civique conclus avant le 31 décembre 2010 ne peut excéder 48 mois

Article 3

L'organisme agréé peut, à titre dérogatoire, accueillir des volontaires de 18 à 25 ans pour l'accomplissement de leur volontariat de service civique, dans le cadre des missions énumérées à l'article 1.

Article 4

Le directeur de l'Agence du service civique est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Paris, le

Le Président de l'Agence du service civique



Martin HIRSCH

Annexe : calendrier indicatif d'accueil des volontaires

Tableau prévisionnel et indicatif d'accueil des volontaires								
	Nombre d'entrées mensuelles							
Date d'accueil MM/AA	6 mois	7 mois	8 mois	9 mois	10 mois	11 mois	12 mois	Total
08/10							4	
Total							4	
Durée cumulée des contrats en mois							48	